

**OBJET** : Débat d'orientations budgétaires.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Considérant** que le nombre d'habitants au sein de la Commune dépasse le seuil des 3 500 habitants ;

**Considérant** qu'au-delà de ce seuil, il est obligatoire de faire un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget communal ;

**Considérant** que le débat d'orientations budgétaires permet de présenter entre autre le bilan de l'année passée, la prospective financière pour les années futures et un état de la dette communale ;

**DÉLIBÈRE**

**Article 1** : Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de la présentation faite des documents annexés à la délibération.

**FAIT ET DÉLIBÈRE À L'UNANIMITÉ, LES JOURS, MOIS ET ANS QUE CI-DESSOUS ET ONT SIGNÉ AU REGISTRE LES MEMBRES PRÉSENTS.**

Pour extrait conforme, Ezy sur Eure le 14 février 2020

Pierre LEPORTIER, Maire d'Ezy sur Eure



*[Handwritten signature in blue ink]*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212702302-20200214-4-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2020

Publication : 19/02/2020



DEPARTEMENT  
DE L'EURE

ARRONDISSEMENT

COMMUNE  
D'EZY SUR EURE

Date de convocation :  
**jeudi 06 février 2020**

Nombre de Conseillers  
en exercice :  
**22**

Nombre de Conseillers  
présents :  
**15**

Nombre de Conseillers  
votants :  
**20**

**OBJET :**  
Débat d'Orientations Budgétaires

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 14 février 2020**

**L'an deux mille vingt, le quatorze février**

**à 21H le Conseil Municipal d'Ezy sur Eure,  
légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances  
sous la présidence de Pierre LEPORTIER, Maire**

**PRÉSENTS :**

P. LEPORTIER, M. ROUSSET, D. DUVAL, D. HERMET, C. ROUGERON, C. NOË, E. GROUX,  
M. BÉNARD, J. BRET, R. CHEVRETEAU, A. FOLLIARD, S. GUIARD, I. LEGGETT,  
V. RÉVEILLARD, A. TOUTAIN formant la majorité des Conseillers en exercice

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212702302-20200214-4-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2020

Publication : 19/02/2020

**ABSENTS EXCUSÉS ET REPRESENTÉS :**

JM. BRUNET donne pouvoir à M. ROUSSET

A. FOURMAUX donne pouvoir à D. DUVAL

V. GOUIN donne pouvoir à I. LEGGETT

A. MONCOMBLE donne pouvoir à P. LEPORTIER

M. PAGÈS donne pouvoir à D. HERMET



**ABSENTS EXCUSÉS ET NON REPRESENTÉS :**

D. CLARKE, C. HÉROUARD

**ADMINISTRATION :**

Q. DELPORTE

Madame Joëlle BRET est élue secrétaire de séance